

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois

Nombre de Conseillers Le : 3 janvier 2023

En exercice 14 Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment
Présents 12 convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la
mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Votants 14 Date de convocation du Conseil Municipal : 28 décembre 2022

Délibération N°2023-03 Date de l'affichage de la convocation : 28 décembre 2022

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie
HOUSIER, Sébastien CLAVIER, Custodia CARVALHO, Luc
DELANNOY, Patrick HERVET Christian MYZKIEWICZ,
Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc
TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Géraldine MARTYNIAK a donné
pouvoir à Sébastien CLAVIER, Mary STIANTI-DURET a donné
pouvoir à Pascal RAPIN,

Secrétaire de séance : Jacques PERARD

OBJET : Implantation d'un distributeur de pizza

Le Maire précise qu'il à été démarché par la société JUST QUEEN en vue d'implanter un distributeur de pizzas courant 2023 place de la mairie à QUINCY.

Le Conseil Municipal dénonce la piètre qualité des produits proposés et la nuisance visuelle vis-à-vis du château classé monument historique.

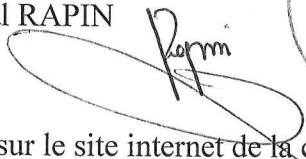
Fait et délibéré à QUINCY
Le 3 janvier 2023

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

Vote pour : 3
Contre : 8
Absentions : 3

le 4 JAN. 2023

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Jacques PERARD



Publication sur le site internet de la commune le 4 janvier 2023

Acte transmis en préfecture le 4 janvier 2023